

**Subventions au Tutorat Associatif
Toulousain – Budget 2020 de la Faculté des
Sciences Pharmaceutiques.**

Conseil d'administration du 9 décembre 2019

Délibération 2019/12/CA-124

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du conseil de de la faculté des Sciences Pharmaceutiques du 14 octobre 2019 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers accordent les subventions suivantes au TAT (Tutorat Associatif Toulousain) sur le budget 2020 de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques :

- **500 € pour l'action « les Ateliers bien-être et gestion du stress en PACES » ;**
- **100 € pour l'organisation du concours blanc PACES.**

Toulouse, le 9 décembre 2019
La Présidente,



Régine ANDRÉ-OBRECHT

Nombre de membres : 37
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0